

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

<b>DCM20220607-8</b>	<p style="text-align: center;"><b><u>Séance du 07 juin 2022 à 18h30</u></b></p> <p>L'an <b>deux-mille-vingt-deux</b> du mois de juin <b>le sept</b> le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.</p>
<p><b>NOTA</b> Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 08 juin 2022, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 30 mai 2022 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>	
<p style="text-align: center;"><b><u>Etaient présents (21)</u></b></p> <p>Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Alain KMOCH, Lysiane MABIRE, Romuald GADET, Sophie MOREL (à partir de 18h32), Clément GIRARD, Denis TISSERAND, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY, Béatrice ROCH.</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Etaient excusés ayant donné procuration (7)</u></b></p> <p>Maryline CHALOT a donné procuration à Françoise PAICHEUR, Christine GUEY a donné procuration à Alain KMOCH, Jean-Luc MIESKE a donné procuration à Mathieu GAGLIARDI, Magali MEINIER a donné procuration à Jean FORESTI, Léa LEMOINE a donné procuration à Catherine JACQUOT, Eric LANUSSE CAZALE a donné procuration à Nicolas PIERGUIDI, Laetitia LIEGEART a donné procuration à Patrick LIEGEART.</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Était absente (1)</u></b> Brigitte ALZINGRE</p>	
<p>Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. <b>Françoise PAICHEUR</b> a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.</p>	

**OBJET : TAUX HORAIRES DES AGENTS COMMUNAUX 2022**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 08 juin 2021 fixant les taux horaires des agents communaux employés en régie ainsi que les taux horaires des engins utilisés.

Les tarifs proposés sont modifiés, chaque année, en application des index BT01 du mois de janvier.

**Taux horaires des agents communaux pour 2022**

<b>INDEX BT01</b>	
<b>JANVIER 2022</b>	121.4
JANVIER 2021	114.4
Coefficient	1.0612
Coefficient arrondi à	<b>1.06</b>

Désignation	Taux horaires 2021 en €	Taux horaires 2022 en €	
	Montant	Montant	Montant (arrondi à la demi-unité monétaire la plus proche)
Agents toutes catégories	27.03	28.65	<b>28.50</b>
Compresseur/cylindre/groupe électrogène	8.16	8.65	<b>8.50</b>
Gros matériel/espaces verts (ramasseuse, tracteur, tondeuses autoportées)	15.30	16.22	<b>16.00</b>
Véhicules légers	27.03	28.65	<b>28.50</b>
Tracto-pelle/poids lourds	56.10	59.47	<b>59.50</b>

La Commission Finances, réunie le 23 mai 2022, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, décide, **à l'unanimité.**

- d'approuver les tarifs proposés ;
- de préciser que les tarifs seront révisés au début de chaque année, en fonction de l'indice BT01 du moment, le prix horaire sera arrondi à la demi-unité monétaire la plus proche ;
- de fixer au 1<sup>er</sup> janvier 2022 la date d'application du barème ci-dessus ;
- d'autoriser le Maire ou son Représentant à signer tous documents à intervenir.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 07 juin 2022

**Le Maire,  
Daniel BUCHWALDER**

